

Annexe 1

Priorités d'intervention 2025
pour le Fonds Région et
ruralité volets 2 et 3 (FRR2-3)



01

Assurer un développement durable, cohérent et innovant du territoire tout en préservant son caractère naturel

- Se doter d'une stratégie globale de planification territoriale
- Assurer la vitalité sociale et économique du territoire dans une perspective de lutte aux changements climatiques et de valorisation de son identité culturelle
- Protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale (naturelle, architecturale, historique et traditionnelle)
- Assurer la réalisation de la politique culturelle de la MRC de Papineau
- Soutenir la mise en place de solutions novatrices afin de favoriser le développement des pratiques agricoles, environnementales et économiques durables

02

Stimuler, dynamiser et mettre en valeur le milieu de vie

- Bonifier le milieu de vie pour qu'il soit attractif et accessible aux citoyens et travailleurs
 - Susciter le maintien et le développement des services de proximité dans les communautés (santé, transport adapté et collectif, éducatif, etc.)
 - Supporter la table de développement social de Papineau dans la réalisation de ses actions de développement.
 - Soutenir les initiatives qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de la Politique familiale et de la politique MADA révisée de la MRC de Papineau.
- Créer un environnement favorable au développement des entreprises
- Favoriser le développement de l'offre touristique autour d'un tourisme responsable et durable



Annexe 1 - suite

Priorités d'intervention 2025
pour le Fonds Région et ruralité
volets 2 et 3 (FRR2-3)

03

Renforcer le leadership régional et la marque employeur

- Se doter d'une stratégie globale de planification territoriale
- Assurer la vitalité sociale et économique du territoire dans une perspective de lutte aux changements climatiques et de valorisation de son identité culturelle
- Protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale (naturelle, architecturale, historique et traditionnelle)
- Assurer la réalisation de la politique culturelle de la MRC de Papineau
- Soutenir la mise en place de solutions novatrices afin de favoriser le développement des pratiques agricoles, environnementales et économiques durables

04

Suite des versements des projets acceptés selon les priorités 2023 à 2025

05

Favoriser la mise en œuvre d'initiatives, de projets et de démarches concertées qui contribuent à améliorer durablement le cadre de vie, à renforcer la vitalité socioéconomique des communautés et à accroître l'attractivité et la résilience du territoire